



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE **SAINT-NIZIER-DU MOUCHEROTTE**



Parc
naturel
régional
du Vercors

Le Vercors recèle une grande variété d'écosystèmes accueillant de nombreuses espèces méridionales, montagnardes et continentales. Cette exceptionnelle richesse est menacée par les activités humaines (18% des espèces ont disparu et 78% des habitats sont dans un état de conservation défavorable selon l'Observatoire national de la biodiversité, OFB) et doit être protégée.

Depuis septembre 2021, 38 communes du massif sont engagées dans l'Atlas de la biodiversité communale Vercors (ABC) porté et animé par le Parc naturel régional du Vercors avec le soutien de France relance et de l'Office français de la biodiversité. L'objectif ? améliorer la connaissance sur la biodiversité dans un travail participatif avec les habitants volontaires et sensibiliser à ses enjeux pour mieux la préserver.

Depuis 2021, environ 400 temps de rencontre¹, plus de 123 000 données faune et flore, plus de 3 600 observations participatives saisies, 24 classes scolaires impliquées et aussi de belles découvertes et même déjà quelques actions concrètes avec la création de plusieurs mares !

Je remercie très chaleureusement la LPO et FLAVIA APE, associations partenaires, ainsi que toutes les associations naturalistes locales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles qui ont œuvré à ce projet fédérateur. Un grand merci aussi aux volontaires en service civique et stagiaires pour leurs contributions et leur investissement enthousiaste.

Je suis convaincu que les graines d'émerveillement semées au long du projet pour la magnifique biodiversité du Vercors et de ses piémonts contribueront grandement à sa préservation !



Jacques Adenot, président du Parc naturel régional du Vercors

1. réunions/ateliers/sorties/animations/conférences



Illustration : Boris Transinne

La commune de St Nizier du Moucherotte a souhaité participer à l'aventure de l'ABC dès l'automne 2021. Des habitants ont très vite répondu présents pour vivre cette expérience. Au travers de réunions, d'ateliers, de balades, d'observations, petits et grands ont œuvré ensemble à la constitution de cet Atlas de la Biodiversité.

Qu'a-t-on découvert ?

Des tilleuls impressionnants par leur taille et dignes d'un conte de Grimm, des frênes taillés en têtard, de multiples spots de chauve-souris dans différents hameaux du village, une chenille presque aussi grande que la main du doux nom de Cossus Gâte-Bois (variété de papillon de nuit) ...

L'ABC, c'est aussi un ensemble de passionnés, qui a partagé ses connaissances et ses observations dans un groupe en constante évolution, car ouvert à tous. L'école a également participé autour de la mare du village.

Cet atlas a été rendu possible grâce aux bonnes énergies des habitants, de la classe de Laurence Damevin et par l'accompagnement du Parc Naturel Régional du Vercors avec Chrystelle Caton, Robin Ricard-Bouliou et Florence Rocheron.

Partageons ensemble le fruit de cette aventure au travers de cet atlas.

Continuons à préserver et valoriser la biodiversité dans notre commune !

Xavier Figari & Nathalie Plat, conseillers municipaux et référents ABC



Photo : Philippe Blanchard



SOMMAIRE

Présentation du projet ABC	4
Présentation du secteur et de la commune	6
Les milieux et habitats naturels	8
Les milieux ouverts	10
Apollon	12
Les milieux humides	13
Triton alpestre	13
Les milieux à fortes activités anthropiques	16
Les milieux boisés	18
Tétras lyre	20
Les continuités écologiques et la Trame Verte et Bleue	21
La trame des milieux forestiers	22
La trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude	22
La trame des milieux ouverts d'altitude	23
La trame des milieux humides	23
La trame des pelouses sèches	24
La trame des milieux rocheux	24
La trame noire	25
Espèces animales et végétales	26
L'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors	27
Carte des espèces à enjeux	28
Carte des habitats à enjeux	30
Plan d'actions	31

PRÉSENTATION DU PROJET ABC VERCORS

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a pour intention d'agir contre l'érosion de la biodiversité à l'échelle du Parc naturel régional du Vercors. Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des 38 communes avec un triple objectif :

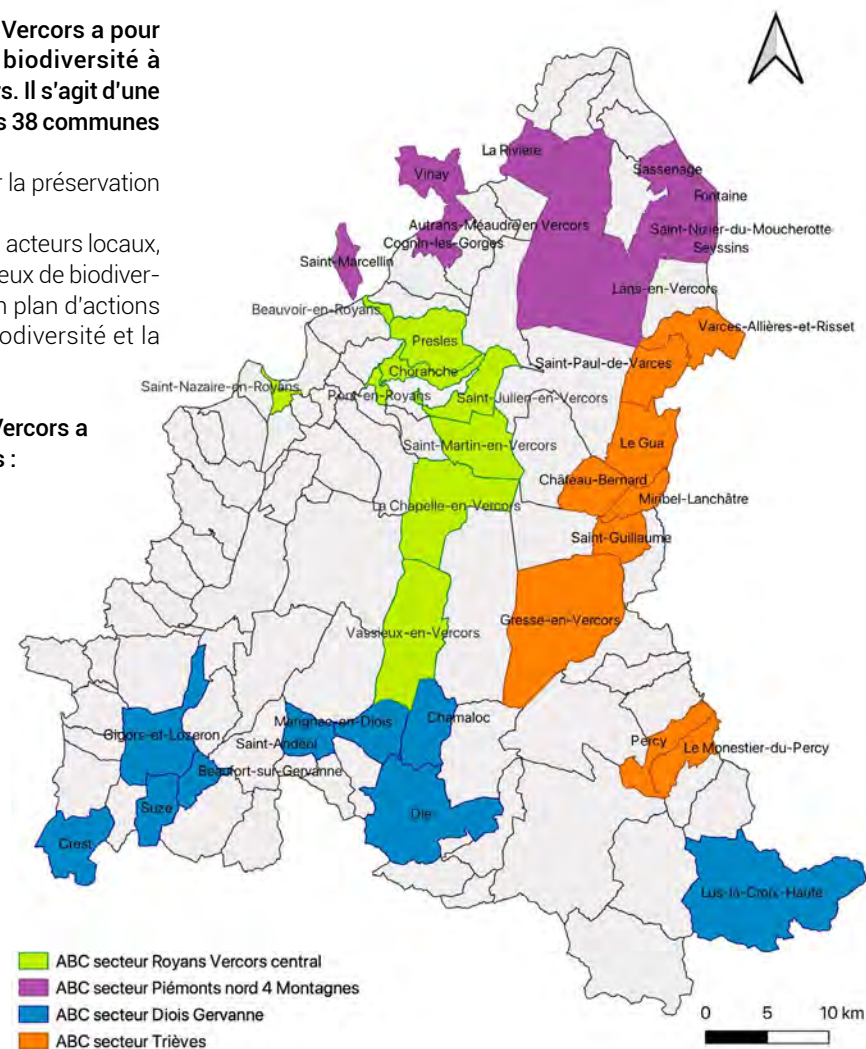
- acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité,
- sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs locaux,
- et partager une vision stratégique des enjeux de biodiversité sur le territoire avec la définition d'un plan d'actions communal pour agir en faveur de la biodiversité et la préserver.

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a étudié plus spécifiquement 4 thématiques :

- les insectes pollinisateurs,
- les chauves-souris,
- les zones humides,
- les arbres remarquables et les haies.

Cette démarche s'organise en 3 volets :

- scientifique (avec des inventaires naturalistes conduits par des experts),
- participatif (avec des observations et inventaires réalisés par les habitants),
- sensibilisation (avec des sorties, des animations, des conférences, un programme scolaire, des affiches et flyers...).



Source : Parc naturel régional du Vercors

GOUVERNANCE

38 GROUPES ABC

- 1 par commune
- 1 à plusieurs réunion(s) par an (adaptation sur mesure)

Composés d'habitants, d'élus et agent du Parc du Vercors



4 COMITÉS DE PILOTAGE PAR SECTEUR Piémont Nord-Quatre-Montagnes, Trièves, Royans-Vercors central, Diois-Gervanne

- 2 réunions par an

Composés d'élus et de 1 ou 2 représentants d'habitants et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



1 COMITÉ DE PILOTAGE GLOBAL pour les 38 communes réunies

- 1 réunion par an

Composé d'élus et techniciens de communes et de communautés de communes et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



OBJECTIFS

- Choisir des thèmes d'animations, de sorties
- Participer aux inventaires participatifs
- Diffuser l'information « ABC »
- Définir, avec le Parc, le plan d'actions « biodiversité » communal
- Rendre compte de l'état d'avancement du projet (volets scientifique, participatif, éducation)
- Mutualisation et réflexion sur le projet
- État d'avancement et bilan sur le projet
- Co-construction
- Prise de décision

ANIMATIONS « ABC »



Photo : PNRV

Sur les 400 animations/réunions/sorties/conférences réalisées dans les 38 communes : plusieurs ont eu lieu à Saint-Nizier-du-Moucherotte (sortie mare de l'école, animation chauves-souris, stand ABC au marché aux plantes, atelier « prise en compte de la biodiversité au jardin », sorties « haies » et « arbres remarquables », réunions du groupe local ABC,...).

Sur les 10 fêtes de la biodiversité du Vercors, celle de Saint-Nizier-du-Moucherotte a été mutualisée avec celle de Lans-en-Vercors, et Autrans-Méaudre en Vercors. Ce fut l'occasion de découvrir les papillons de jour, les plantes de la commune, d'assister à une conférence de l'Office national des forêts ou de voir un très beau film *Une vie de Grand Rhinolophe* au Cairn.

Le volet éducation

La classe de CM2 de l'école de Saint-Nizier-du-Moucherotte a été accompagnée sur le projet ABC 2022. Les élèves ont travaillé sur les zones humides, notamment sur la mare de l'école.



Illustration : Boris Trienne

Photo : PNRV



PRÉSENTATION DU SECTEUR ET DE LA COMMUNE

La commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte fait partie du secteur « Piémont Nord - Quatre-Montagnes » à l'échelle du Parc du Vercors avec 10 autres communes du projet d'ABC Vercors.

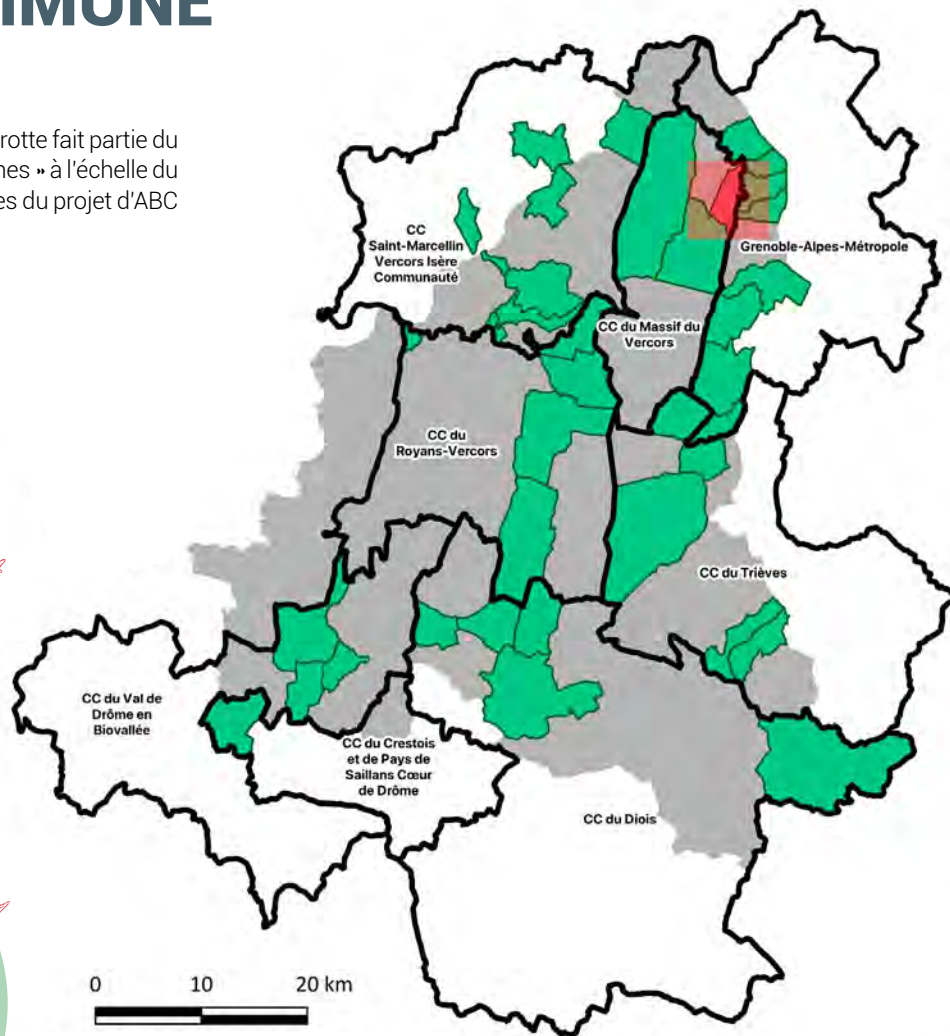
Carte d'identité de Saint-Nizier-du-Moucherotte

Département : Isère

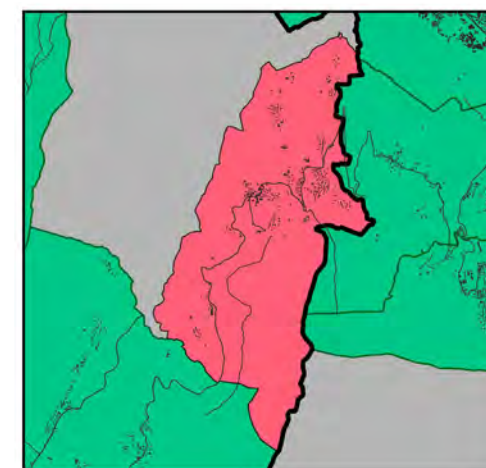
Secteur du Parc du Vercors :
Quatre-Montagnes

Superficie : 11,3 km²

Nombre d'habitants : 1 103



Localisation du Parc naturel régional du Vercors au sein des départements de la Drôme et de l'Isère



0 1 2 km

- Communes du Parc naturel régional du Vercors
- Communautés de communes
- Commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte
- Autres communes de l'ABC
- Bâti
- Routes

Source. Réalisation : Parc naturel régional du Vercors (2023)
Délimitations administratives, bâti, routes : BD TOPO 38, et BD TOPO 26 (IGN).

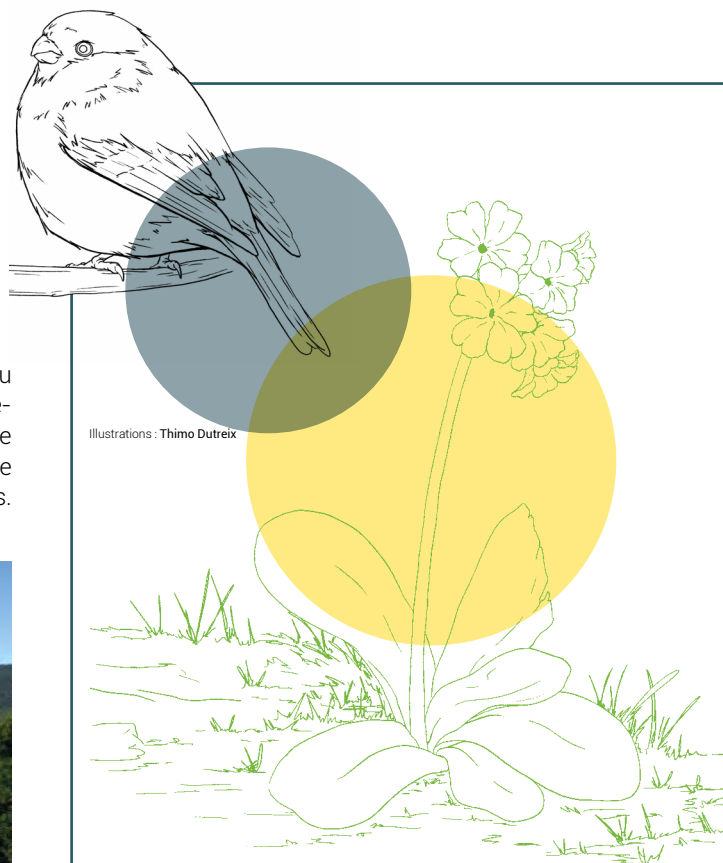
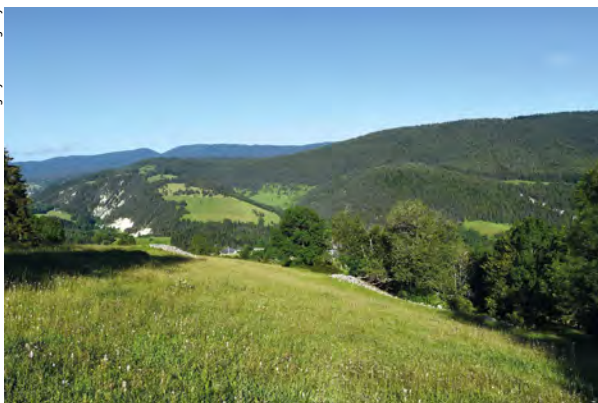
Illustrations : Thimo Dutreix



LES MILIEUX ET HABITATS NATURELS

Cette carte illustre tous les milieux ou habitats naturels ou semi-naturels de la commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte, identifiés et classés par type de milieu en typologie EUNIS. Il s'agit d'une référence européenne basée sur une combinaison chiffre et lettre, exemple : E1 : Pelouses sèches.

Photo : Grégory Loucougaray



Illustrations : Thimo Dutreix

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- C1 = Eaux dormantes de surface
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS

- D1 = Tourbières hautes et tourbières de couverture
- D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

- F2 = Fourrés arctiques, alpins et subalpines
- F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- X10 = Bocages

G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
- G5 = Forêts de conifères
- G5 = Forêts de conifères
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
- G5 = Alignements d'arbres et petits bois anthropiques, stades initiaux de boisements

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRSEMÉE

- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- G5 = Forêts de conifères
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

- I1 = Cultures et jardins maraichers

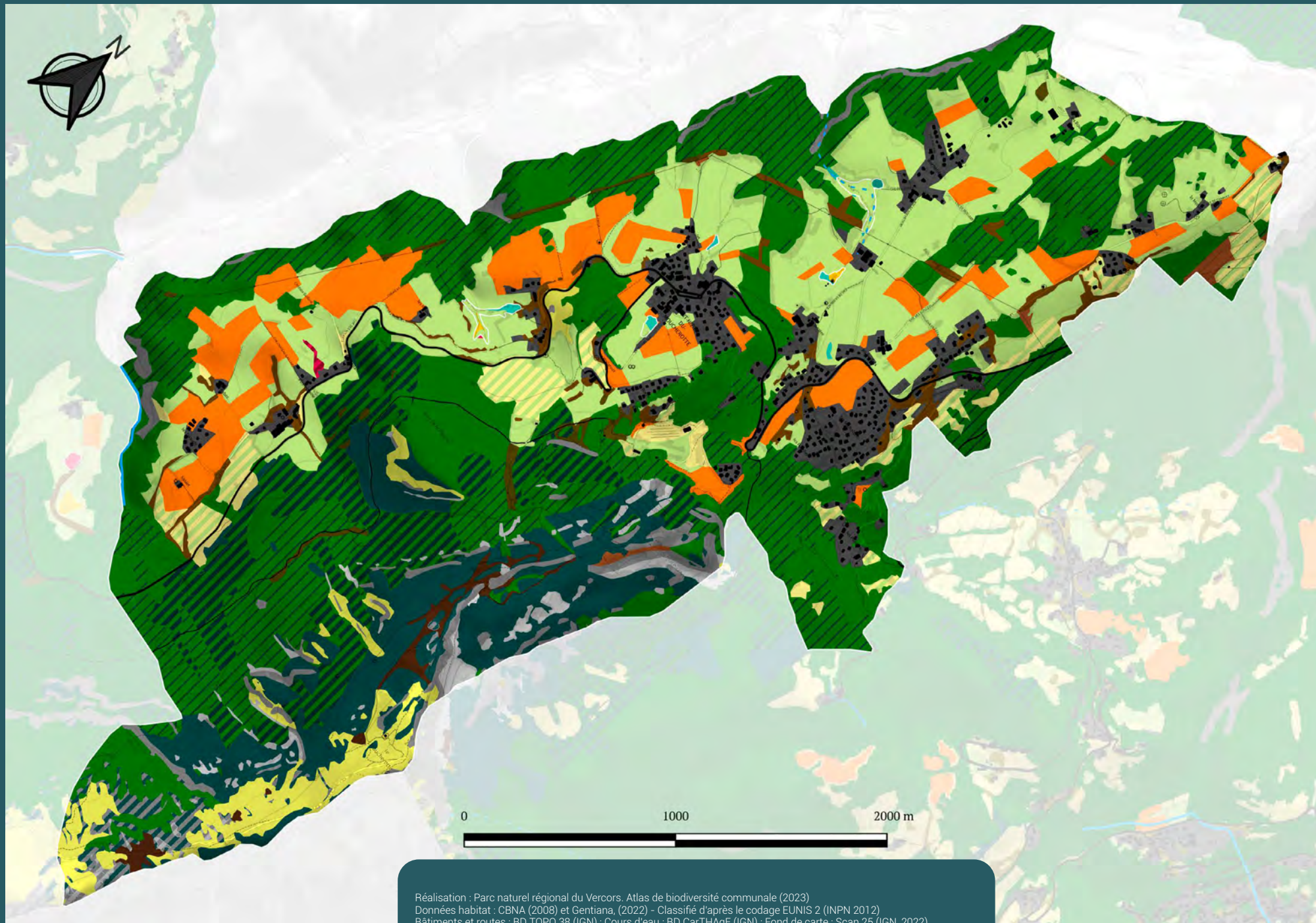
J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment
- J1 = Bâtiments des villes et des villages
- J2 = Constructions à faible densité



L'habitat naturel

Un habitat naturel (ou semi-naturel) est une entité écologique homogène qui inclut des espèces et leur milieu. Par exemple, un habitat de prairie de fauche ou un habitat forestier. Les habitats naturels sont classés en classification EUNIS.



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS

PRAIRIES, PELOUSES SÈCHES, BOCAGE, FOURRÉS, HAIES, CULTURES, MILIEUX ROCHEUX



Photo : PNRY

Cultures, prairies ou alpages de montagne, les milieux ouverts sont très diversifiés. Les parties basses du Vercors sont des régions bocagères, favorables à des espèces comme la chouette Chevêche d'Athéna ou les chauves-souris, ainsi que pour les orchidées qui font la renommée du massif. Sur les plateaux de moyenne altitude, les prés de fauche et de pâturage favorisent la présence des oiseaux de prairie, des campagnols, des renards, des belettes ou des rapaces. À partir de 1 900 mètres d'altitude, les crêtes ventées et les pentes rocailleuses abritent des pelouses alpines avec une flore typique de l'étage alpin. Bouquetins, accenteurs, tichodromes et lagopèdes se partagent ce territoire rude.



La prairie mésique et les pelouses sèches

- Une **prairie mésique** est une prairie à l'humidité moyenne, c'est-à-dire intermédiaire entre le niveau xérique (sec) et hydrique (humide).
- Les **pelouses sèches** sont des prairies d'herbes basses essentiellement composées de plantes vivaces de hauteur moyenne (20 cm) et de graminées. Elles se développent sur des sols peu épais, pauvres en nutriments et relativement secs. On les trouve souvent sur des surfaces en pente, où l'eau ne peut stagner et où elles bénéficient d'un éclairage intense.



Illustration : Thimo Dutreix

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières
- E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

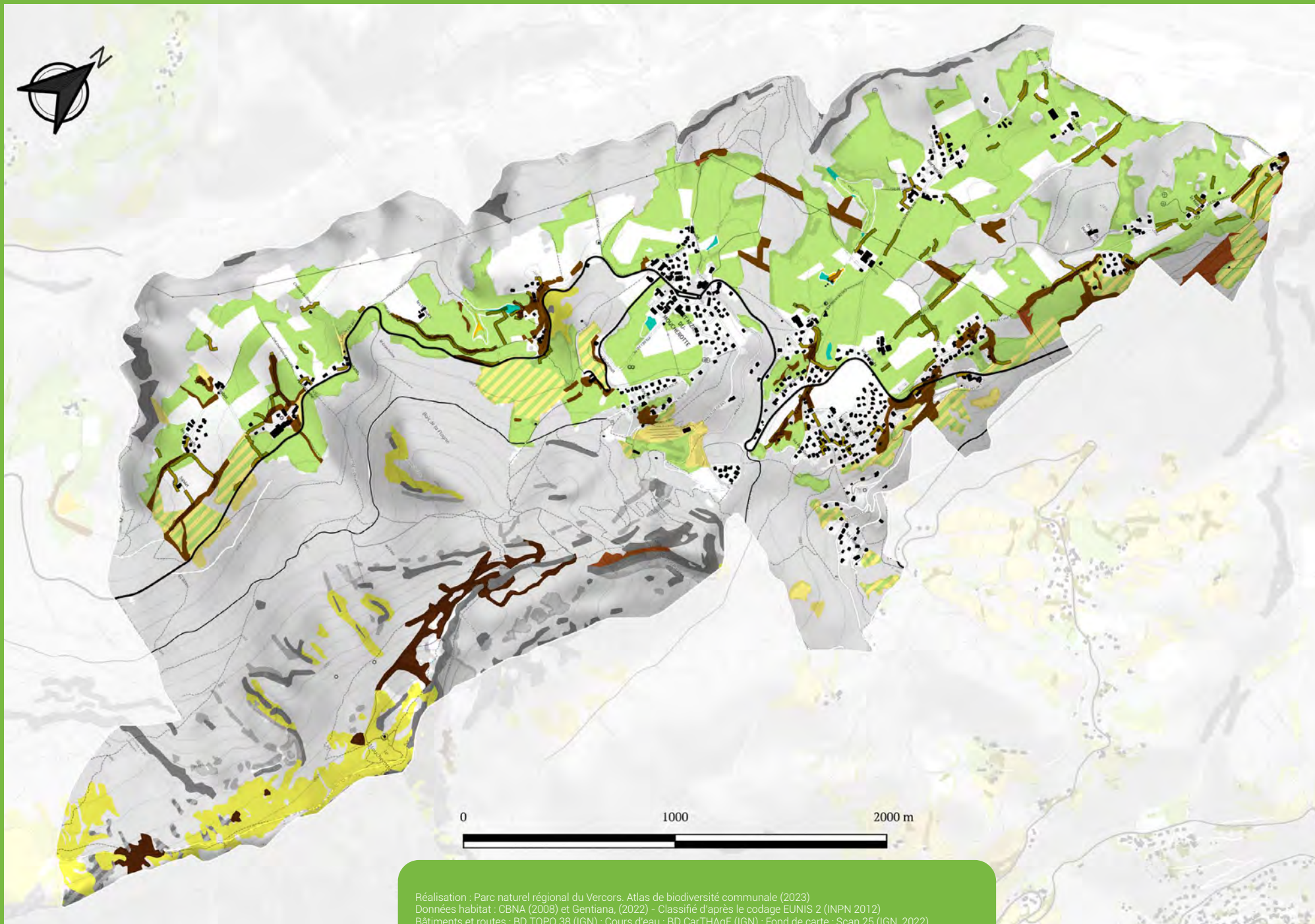
- F2 = Fourrés arctiques, alpins et subalpins
- F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- X10 = Bocages
- Haies

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRESEMÉE

- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS



Illustration: Boris Transinne

Les milieux rocheux sont omniprésents dans un massif calcaire comme le Vercors : lapiaz, éboulis, rochers, rocailles, falaises et grottes sont la marque de fabrique des paysages d'ici. En falaise, l'absence d'humus, les contrastes thermiques, la sécheresse et le vent permettent seulement à quelques plantes et arbustes, particulièrement adaptés, de s'y développer : lichens, joubardes, genévrier... C'est également le lieu privilégié de nidification pour les oiseaux rupestres (Faucon pèlerin, Hirondelle de rochers, Aigles royaux...) mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris.



Un carré pour la biodiversité ?

Il s'agit de garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des fleurs sauvages, des abeilles et des papillons.

APOLLON

Parnassius apollo

Espèce protégée en France
et sur liste rouge régionale



Photo: Hervé Schneider, Illustration: Thimo Dureix

Taille/poids

Longueur de l'aile antérieure : 35 - 40 mm.

Envergure : 65 - 75 mm.

Description

Couleur de fond de l'aile blanche. Le dessus des ailes antérieures présente plusieurs taches noires dont une sphérique près du bord interne. Le dessus des ailes postérieures présente deux ocelles rouges. Les antennes sont blanches et faiblement annelées de gris.

Période d'observation

Les adultes peuvent être observés de mai à septembre.

Biologie-éthologie

Les adultes sont très floricoles. Les œufs sont déposés isolément sur les plantes hôtes (pondu isolément sur l'Orpin blanc *Sedum album*) ou sur différents supports à proximité. Les jeunes chenilles passent l'hiver généralement dans l'œuf. Au début du printemps, la chenille sort de l'œuf et le développement larvaire se poursuit. La métamorphose se tient dans un cocon tissé près du sol à la base d'une plante ou sous une pierre. Le papillon émerge ensuite, après 1 à 7 semaines suivant le climat.

Biogéographie et écologie

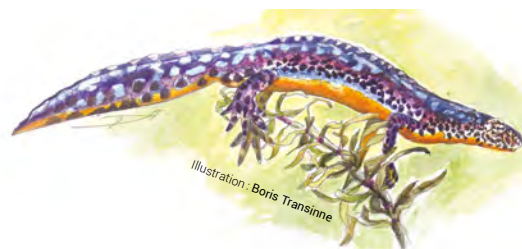
C'est une espèce montagnarde que l'on rencontre principalement entre 500 et 2 500 m. Les adultes affectionnent les pelouses sèches riches en fleurs. Les plantes hôtes sont des Crassulacées, principalement des Orpins comme *Sedum album* L., 1753 et *Hylotelephium telephium* (L.). Ces plantes sont caractéristiques de pelouses basophiles sur dalles rocheuses.

LES MILIEUX HUMIDES

Photo: Emmanuelle Balayet



L'eau est un élément rare dans le Vercors, notamment du fait de la nature karstique du sous-sol. Les milieux humides en sont d'autant plus importants, rares et précieux tant sur le plan patrimonial que pour leur rôle d'éponge. Ce sont des espaces de transition entre la terre et l'eau : fossés humides, rivières et berges, marais, mares, tourbières, vastes réseaux de rivières souterraines... Dans le Vercors, ils se concentrent surtout dans quelques fonds de vallées.



La présence de l'eau, indispensable à la vie, attire une biodiversité riche et abondante. On y observe aussi une faune et une flore spécifiques, comme les tritons, petits amphibiens que l'on peut retrouver dans les mares.

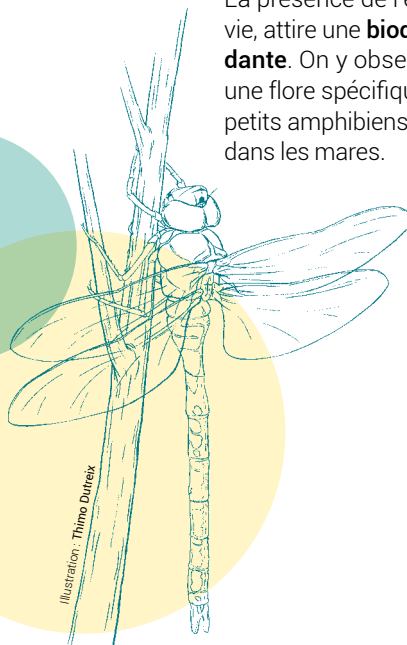


Photo: PNRV Jean Andrieux



TRITON ALPESTRE

Ichthyosaura alpestris

Classe des Amphibiens

Espèce protégée en France

Description

Longueur : jusqu'à 11 cm

Le corps est trapu, la tête est un peu plus longue que large, la queue est comprimée. La peau, lisse, est finement granulée, grise à noirâtre, avec des taches mates sur le dos, la face ventrale est orangée à rouge. En livrée nuptiale, le mâle est gris bleuté, avec une crête dorsale de teinte jaunâtre maculée de taches sombres.

Habitat

En phase aquatique, il vit principalement dans l'eau (mares, fossés, ...). En phase terrestre (automne/hiver), il vit caché sous des pierres et tas de bois.

Écologie

L'activité reproductrice maximale a lieu en avril. Il se nourrit d'insectes, de larves, cloportes, vers, araignées.

LES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides sont également importants pour **leurs fonctions naturelles** : ils fournissent de l'eau et des ressources pour plantes et animaux, permettent de dépolluer l'eau, de la **stocker** (effet éponge) et ainsi de **limiter les inondations** (gestion des crues) et de la restituer par la suite, luttant également contre les sécheresses.

À l'échelle des **206 208 hectares** du Parc du Vercors, il existe **3 000 hectares de zones humides** (soit 1,5 % de la superficie totale). Ce qui place ces milieux comme enjeux prioritaires par leur rareté, leur fragilité et leurs fonctions essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes.

Ils sont particulièrement présents sur les Quatre-Montagnes, où 918 hectares sont concernés.

Nous avons une forte responsabilité vis-à-vis de la préservation de ces milieux à forts enjeux.



Les prairies humides et les mares

Les **prairies humides** sont composées en grande partie de plantes herbacées vivaces (qui vivent plusieurs années). Le sol est souvent gorgé d'eau ou inondé régulièrement. Il existe différentes prairies humides :

- Les prairies hygrophiles, proches de la nappe phréatique soumises à de longues périodes d'inondation, restent humides en été.

- Les prairies mésophiles, plus en hauteur, sont soumises à des variations du niveau de la nappe, pouvant conduire à une sécheresse du sol courte et temporaire.

Une **mare** est une petite étendue d'eau stagnante, généralement sans système de contrôle du niveau d'eau. Sa faible profondeur permet à toute la hauteur d'eau d'être sous l'action du rayonnement solaire, ainsi qu'aux plantes de s'enraciner sur le fond. Alimentée par les eaux de pluie, de ruissellement ou les nappes phréatiques, elle peut s'assécher en été. Les mares sont des « hotspots » de biodiversité. Près de 200 familles animales et 50 familles végétales y sont représentées.



Photo : Didier Sisti



Photo : Nathalie Plat




Illustration : Boris Transinne





Illustration : Thimo Dutreix

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES


 C1 = Eaux dormantes de surface


 Mare

 Cours d'eau permanent


 Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS


 D1 = Tourbières hautes et tourbières de couverture


 D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires

E - PRAIRIES

 E3 = Prairies humides et prairies humides saisonnières

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

 Routes départementales ou intercommunales

 Chemins et routes nommées

 Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Prairie humide et mare : Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors, PNRV (2023)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX À FORTES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES

DES CHAUVES-SOURIS SONT PRÉSENTES DANS DES COMBLES, UNE CAVE...

Récupérer le guano :

- dans un grenier : la pose d'un film plastique sur le plancher des combles permet d'éviter les dégradations et permettra de ramasser le guano facilement après le départ de la colonie,
- dans une fente : en-dessous du trou d'envol, fixer une planchette horizontale de 20 à 50 cm minimum. Cela protégera la façade et évitera au guano de tomber.

UNE CHAUVE-SOURIS EST RENTRÉE DANS L'HABITATION...

Faciliter sa sortie :

- laisser une fenêtre ouverte,
- éteindre la lumière et sortir de la pièce durant 5 minutes. Elle devrait ressortir d'elle-même,
- si elle ne quitte pas la pièce, attraper l'animal avec précaution, en portant des gants pour éviter les risques de morsures (ne jamais utiliser de balai ou de chiffon qui risquerait de le blesser), puis le relâcher à l'extérieur, en le posant en hauteur, à l'abri des prédateurs (chats).



ADAPTER LE CALENDRIER DES TRAVAUX...

Pour éviter un maximum de dérangement, les dates des travaux peuvent être déplacées pendant une période plus propice. Toujours inventorier la faune présente avant de commencer des travaux, pour éviter de porter atteinte à une espèce !

Entretien des toitures



Aménagement des combles



Traitement des charpentes



Jointoiment et crépissage



— Travaux possibles — Travaux à éviter — Travaux impossibles



Qu'est-ce que le guano ?

Il s'agit des crottes des chauves-souris, elles ont la forme d'un grain de riz et sont inodores, non corrosives, friables (contrairement à celles des rongeurs qui sont gluantes). Le guano tombe de l'endroit où les chauves-souris sont accrochées. C'est un excellent fertilisant naturel pour le jardin !



Acquérir ou fabriquer un nichoir (ou gîte à chauves-souris) adapté : toutes les informations sur le site internet de la LPO.



Les chauves-souris

dans le massif

du Vercors

29 espèces ont été répertoriées sur les 36 identifiées en métropole, preuve de la richesse de nos milieux naturels. Vous pourrez croiser le Murin à oreilles échanquées, le Grand rhinolophe, la Barbastelle, et spécimen courant en Europe : la Pipistrelle commune.

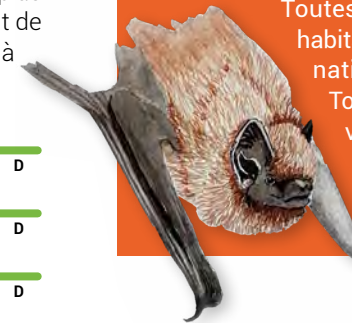
Dotée d'un solide appétit, la chauve-souris peut absorber jusqu'à la moitié de son poids en insectes nocturnes, dont certains peuvent être considérés comme nuisibles.

Toutes les chauves-souris et leurs habitats de reproduction et d'hibernation sont protégés en France.

Toute acte de destruction des individus ou de leur site de reproduction est passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.



Illustrations : Samuelle Ulrich



I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

I1 - Cultures et jardins maraichers

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

— Routes départementales ou intercommunales

— Chemins et routes nommées

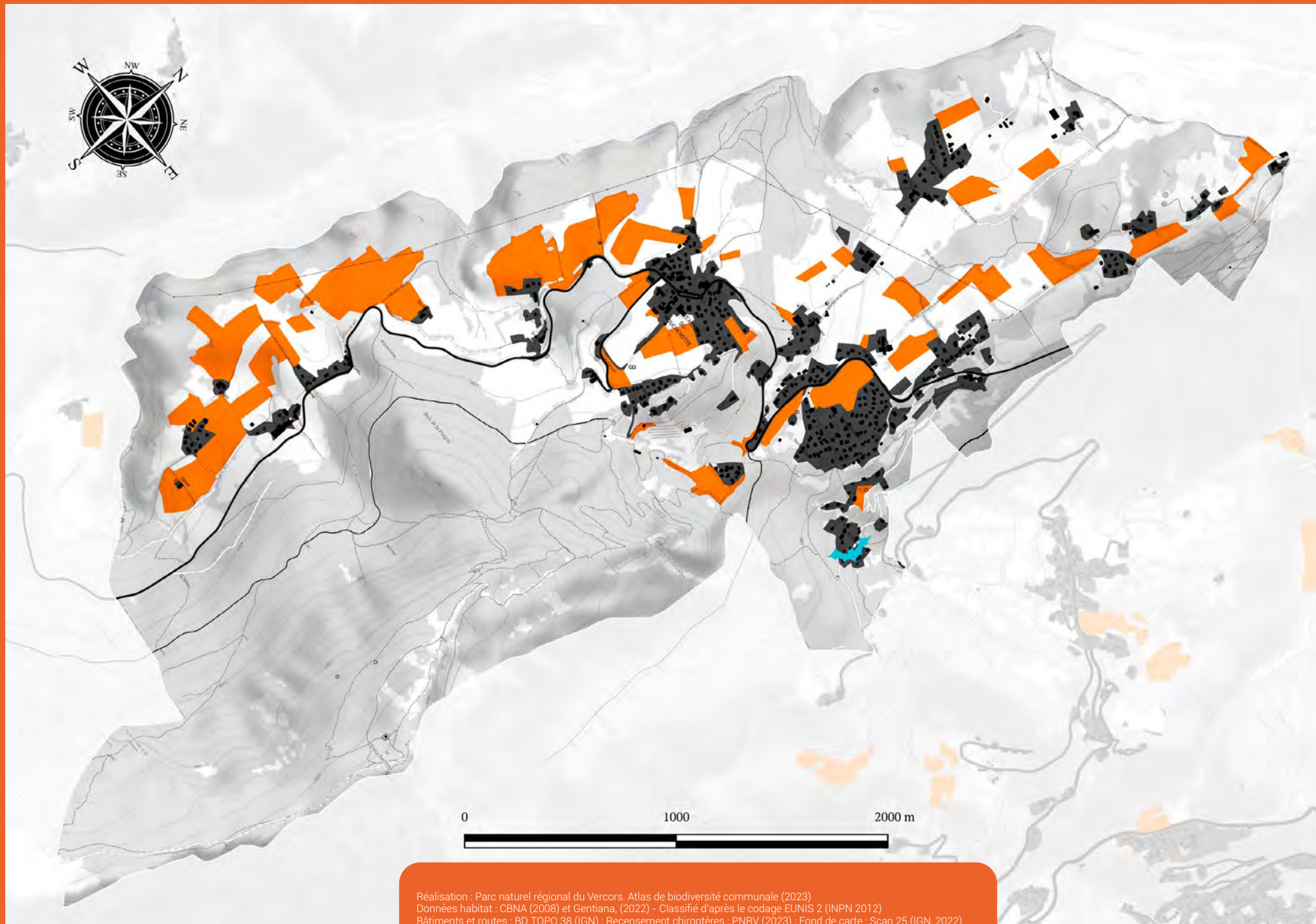
■ Bâtiment

■ J1 - Bâtiments des villes et des villages

■ J2 - Constructions à faible densité

CHIROPTÈRES RECENSÉS

via l'observatoire participatif de la biodiversité du Parc du Vercors



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Recensement chiroptères : PNRV (2023) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX BOISÉS

FORÊTS, LISIÈRES FORESTIÈRES, BOISEMENTS ET ARBRES REMARQUABLES

Les forêts du Vercors changent avec l'altitude et la latitude. Dans les premières pentes du massif, **à l'étage collinéen**, on retrouve surtout **la chênaie pubescente** accompagnée du Pin sylvestre, du Pin noir d'Autriche, du Buis commun et du Genévrier commun, un habitat propice à de nombreuses orchidées et à la nidification d'oiseaux méridionaux tels que le Circaète Jean-le-Blanc. **À l'étage montagnard**, le plus important du Vercors, ce sont les **hêtraies-sapinières** : les plus productives sur le plan sylvicole... et donc les plus modifiées par l'Homme. Ici vivent des ongulés forestiers (cerfs, chevreuils, sangliers), des Pics noirs, Gélinittes des bois, Chouettes de Tengmalm, et de nombreuses chauves-souris forestières. Plus haut encore, **à l'étage subalpin**, le Vercors arbore **la plus vaste pinède de Pins à crochets** des Préalpes calcaires. Ces forêts clairsemées, forment le dernier étage boisé, composé de cette seule espèce arborée. On peut y observer des Tétràs lyres, des Becs-croisés des sapins, des orchidées et des centaines d'espèces de papillons, de coléoptères, de syrphes...

La forêt, lorsqu'elle est mature, est un véritable **refuge de biodiversité**. Les **vieux boisements** – vierges de coupe depuis la fin du XIX^e siècle – sont repérables à certaines caractéristiques : des arbres morts au sol et sur pied, la présence de nombreux micro-habitats (trous de pics, cavités, écorces décollées...), toutes les classes d'âge des arbres représentées, et la présence d'arbres de très gros diamètre. **Ces vieilles forêts accueillent une multitude d'espèces inféodées à cette maturité**, des chauves-souris aux pics en passant par les champignons et les insectes spécialisés dans la décomposition du bois.






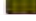
Le Parc naturel régional du Vercors travaille à mieux connaître ces forêts dans l'objectif de les préserver. **Un inventaire participatif des « arbres remarquables »** est proposé pour inciter les habitants à collaborer à la connaissance de ces richesses du Vercors.

Photo: Renaud Blechier






Illustrations : Thimo Dutreix

G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

-  G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
-  G3 = Forêts de conifères
-  G3 = Forêts de conifères
-  H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux
-  G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
-  G5 = Alignements d'arbres et petits bois anthropiques, stades initiaux de boisements

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

-  Routes départementales ou intercommunales
-  Chemins et routes nommées
-  Bâtiment

4 ARBRES REMARQUABLES RECENSÉS

-  Frêne (3)
-  Pin (1)



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Arbres remarquables : Observatoire participatif Parc naturel régional du Vercors (2023)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)



Le bois mort n'est pas un déchet

Le bois en décomposition constitue un réservoir de nutriments qui maintient la fertilité du sol forestier. Il représente également une source de nourriture directe pour de nombreux organismes, champignons ou insectes. Ces derniers viennent nourrir à leur tour nombre d'animaux (oiseaux, mammifères, reptiles...).



TÉTRAS LYRE

Lyrurus tetrix

Espèce protégée en Europe
(Annexe I Directive Oiseaux)

Description

Le Tétras lyre est un galliforme (ordre des poules, faisans...) emblématique des zones de montagne. Le mâle et la femelle se distinguent par leur couleur : le mâle est noir et possède des tâches blanches sur les ailes et deux « sourcils » rouges vifs. Lorsqu'il déploie sa queue, celle-ci prend l'aspect d'une lyre. La femelle quant à elle est de couleur gris-brun aux légères rayures rousses. La femelle pèse autour de 950 g et le mâle environ 1,3 kg.

Reproduction

Lors de la parade nuptiale, les mâles se regroupent dans des « arènes » et se livrent à des combats pour séduire les femelles, leurs chants s'accompagnent de danses spectaculaires. La femelle pond entre 5 et 10 œufs à même le sol.

Longévité

Une dizaine d'années.

Habitats et menaces

Il affectionne les lisières de forêts alternées avec des pelouses, landes ou encore des zones de bosquets. Le Tétras lyre est un oiseau **emblématique de la chaîne alpine**, il est également **menacé**.

La modification de son habitat (fermeture du milieu, exploitation des pâtures d'altitude...), les pratiques sportives hivernales (collision avec les câbles de remontées mécaniques, dérangement par les skieurs hors pistes). Par ailleurs, cette espèce est classée gibier de montagne.



LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE

QUE SONT LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) ?

Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire et d'aide à la décision qui contribue à enrayer la perte de biodiversité en maintenant et restaurant les continuités écologiques du territoire tout en prenant en compte les activités humaines.

Les continuités écologiques sont des réseaux d'échanges constitués de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques.

Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels riches en biodiversité où les espèces effectuent tout ou partie de leur cycle de vie.

Les corridors écologiques constituent les voies naturelles par lesquelles les espèces se déplacent entre les réservoirs de biodiversité.

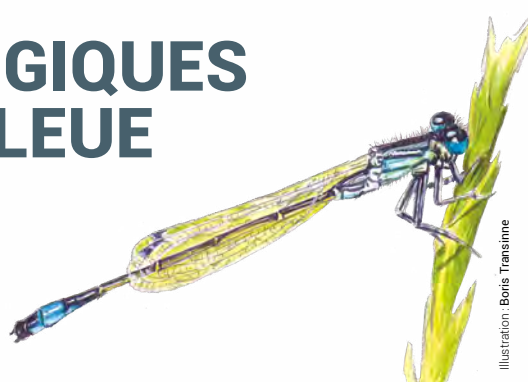



Illustration: Boris Transinne




Photo: PNRV



Photo: PNRV

 Comment identifie-t-on des continuités écologiques ?

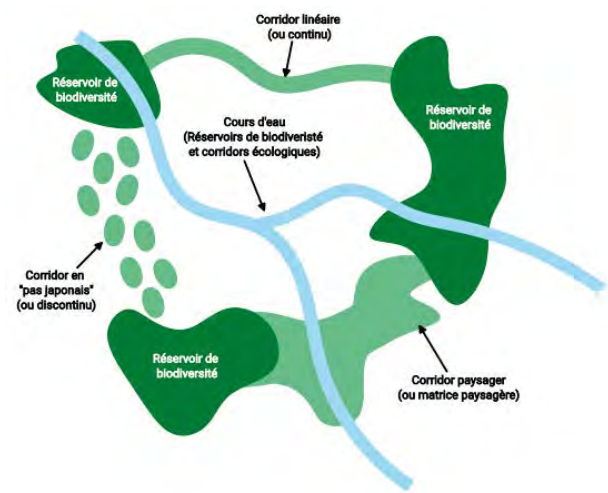
Le choix de la méthode a été décidé avec l'appui du conseil scientifique du Parc naturel régional du Vercors. Basée sur des outils cartographiques et une occupation du sol fine, la « perméabilité » des milieux pour les espèces est modélisée puis interprétée. Cette cartographie au 1/25^e est mise à disposition des communes et intercommunalités, notamment dans le but d'être intégrée dans les documents d'urbanisme.

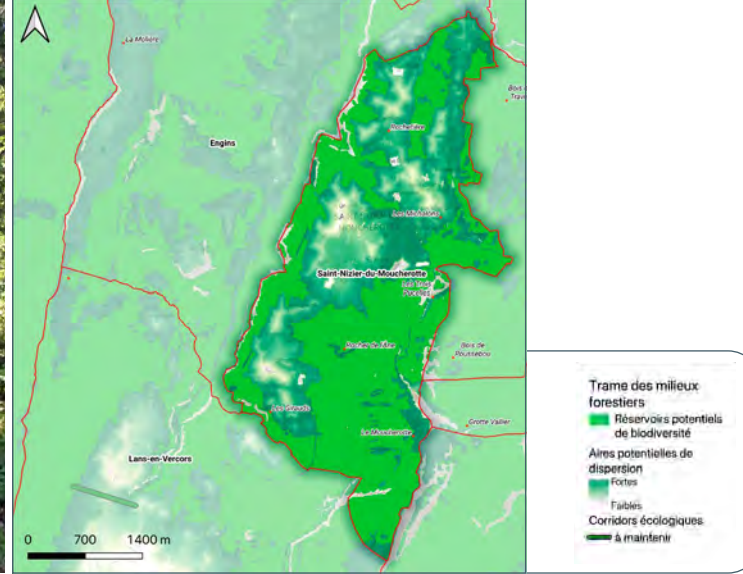
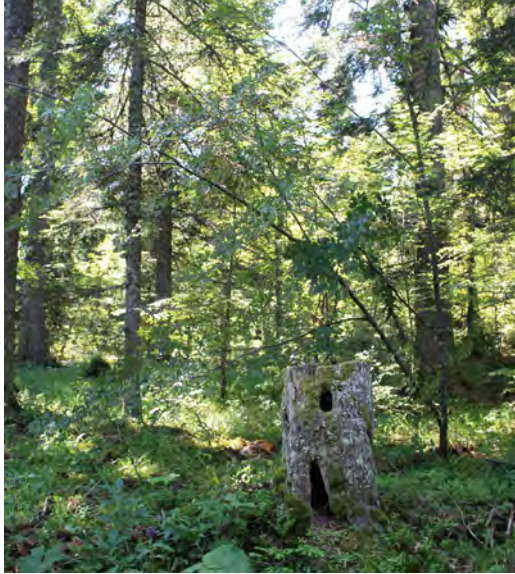
 LE SAVIEZ-VOUS ?

Les milieux naturels et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques. Ils peuvent être dégradés par les changements climatiques, les « zones de conflits » notamment induites par les aménagements ou les fréquentations liées à la diversification touristique (urbanisation diffuse, infrastructures routières,...), les obstacles à l'écoulement des eaux, ou encore les modifications de pratiques agricoles (intensification de certaines surfaces et abandon d'autres surfaces). Cela peut entraîner une perturbation de la tranquillité des espèces, qui est essentielle à préserver sur le Vercors.

LA TRAME VERTE ET BLEUE, UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET D'AIDE À LA DÉCISION

Objectif : enrayer la perte de biodiversité, maintenir et restaurer les **continuités écologiques** (réseaux d'échange), en prenant en compte les **activités humaines**.



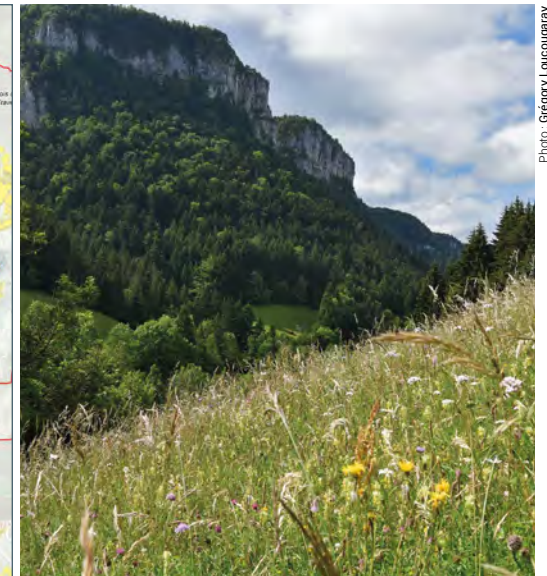
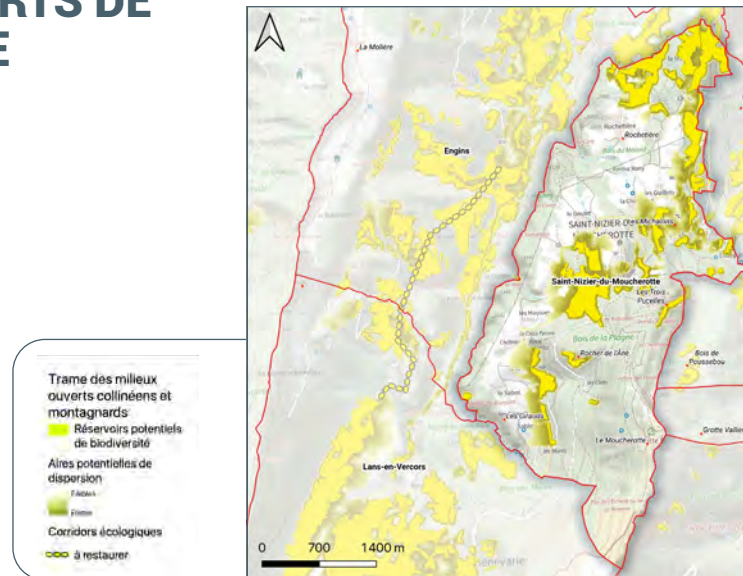


LA TRAME DES MILIEUX FORESTIERS

La forêt est un élément essentiel des paysages du Vercors. Avec une superficie de 139 000 ha à l'échelle du Parc, elle couvre plus de 70 % du territoire. Cette forêt est très diversifiée en raison d'un important gradient d'altitude, de la multitude des expositions et des sols. Cette trame présente un enjeu majeur pour les liaisons à une échelle communale, intercommunale et extra-massif, notamment avec le massif de la Chartreuse.

LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS DE BASSE ET MOYENNE ALTITUDE

La mosaïque d'habitats de milieux ouverts collinéens et montagnards, à une altitude inférieure à 1 400 mètres, est très intéressante pour un grand nombre d'espèces (micromammifères, avifaune prairiale, flore messicole...) ainsi que pour les insectes pollinisateurs. En effet, pour assurer le "gîte" et le "couvert" aux insectes pollinisateurs, certains habitats sont particulièrement importants : toutes les formations végétales de type pelouse, prairie, lande et fourré arbustif, en mosaïque et sur des distances relativement proches d'un réseau de haies et de lisières forestières, sont des habitats qui fournissent une disponibilité florale pour les pollinisateurs. Pour la commune, à l'interface entre les piémonts et le plateau, l'enjeu de maintien de cette trame est majeur.



LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS D'ALTITUDE

Le massif du Vercors étant un territoire préalpin marquant la limite d'aire de répartition des milieux ouverts d'altitude, les espèces et habitats qu'il héberge sont particulièrement fragiles, en particulier dans un contexte de changement climatique.

Cette limite a été fixée par les experts du conseil scientifique à 1 400 mètres d'altitude car cela marque, dans le Vercors, la transition entre l'étage montagnard et subalpin pour lesquels la faune et la flore évoluent différemment.

Les enjeux sur ces milieux sont variés tels que la flore des pelouses de crêtes, souvent en limite d'aire de répartition. Aussi, le maintien de ces milieux et de la zone de corridor-fuseau entre les crêtes Ramées/Moucherotte et la Molière, est un enjeu fort de ce secteur du nord Vercors.

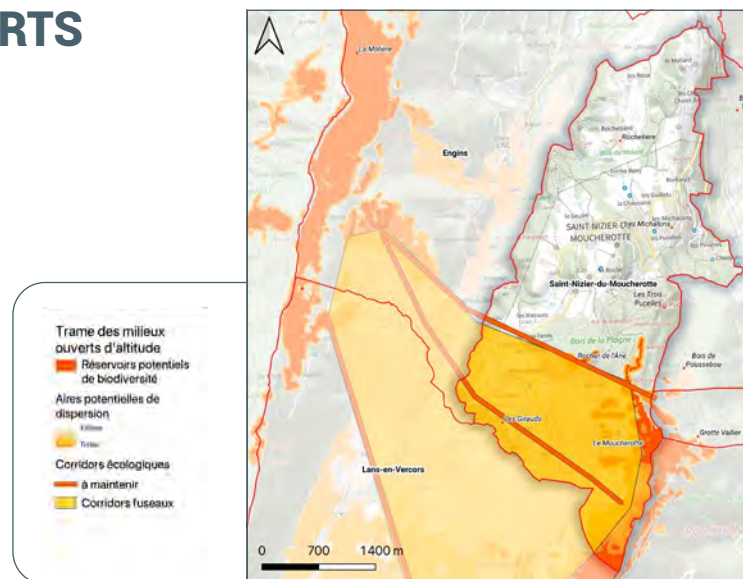
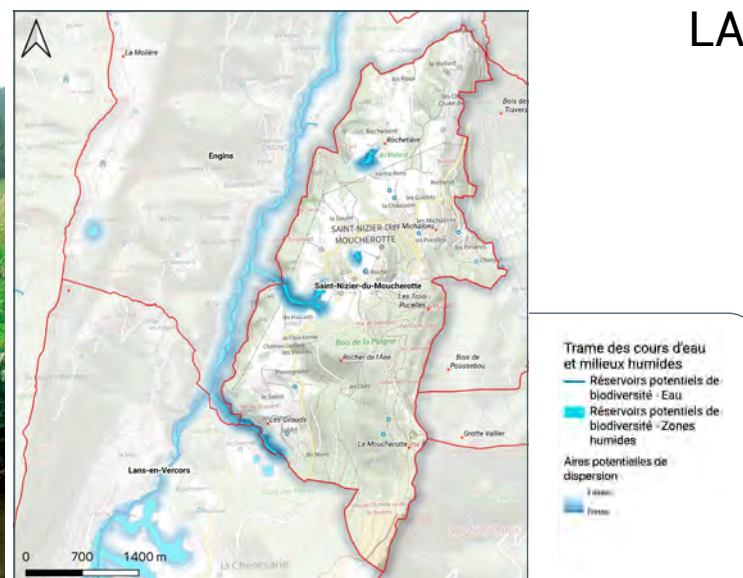


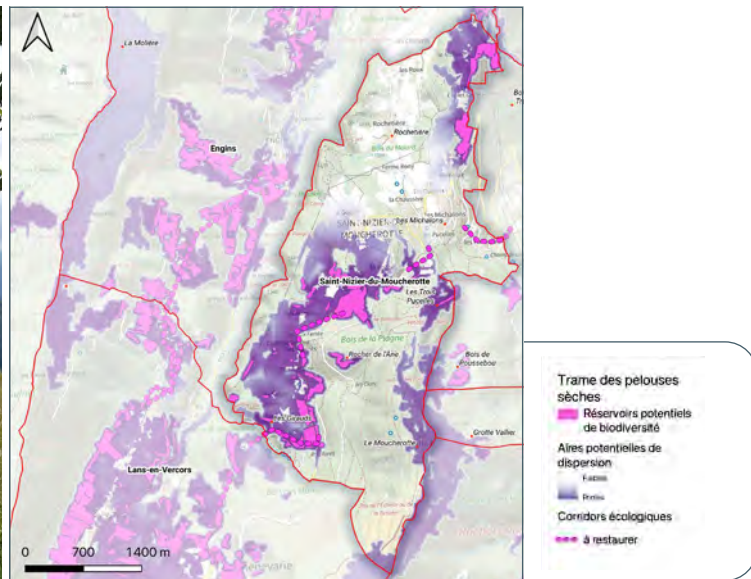
Photo : PNRV

Photo : PNRV / Alain Duplan



LA TRAME DES MILIEUX HUMIDES

Dans le Vercors, les zones humides sont rares. La présence singulière de ces milieux fragiles sur Saint-Nizier-du-Moucherotte, est source d'une richesse et d'une biodiversité souvent méconnue. L'enjeu de préservation de ces milieux est fort.



LA TRAME DES PELOUSES SÈCHES

Les milieux de pelouses sèches sont fondamentaux car ils hébergent des espèces à forte influence méridionale et la continuité de ces pelouses permet une remontée de ces espèces plus au nord, via les contreforts du massif. Par ailleurs, ils sont en forte régression du fait de la déprise agricole.

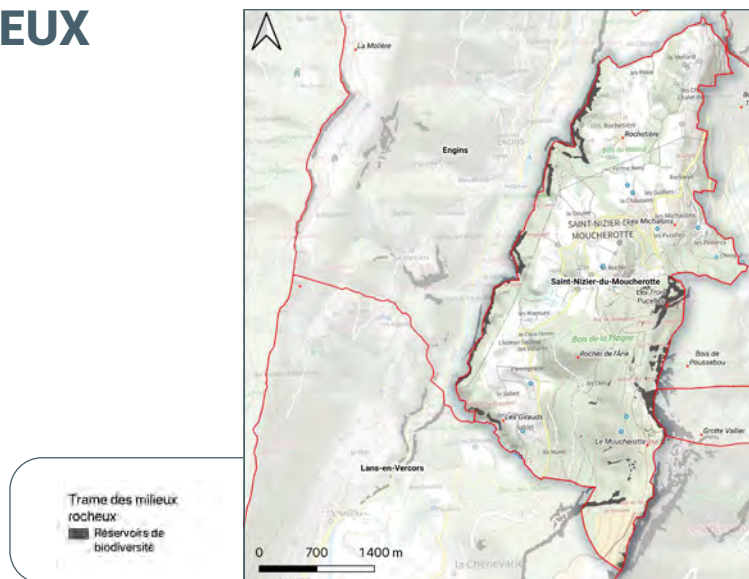
Pour la commune, à l'interface entre les piémonts et le plateau, l'enjeu de maintien de cette trame est majeur.

LA TRAME DES MILIEUX ROCHEUX

Massif calcaire aux formations rocheuses caractéristiques et omniprésentes, le Vercors porte une grande responsabilité sur la conservation des milieux rocheux et des espèces qu'ils abritent (avifaune rupestre et chauves-souris notamment).

Ces milieux et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques.

Ils peuvent être dégradés par les changements climatiques, les "zones de conflits" notamment induites par les aménagements ou les fréquentations liées à la diversification touristique.



LA TRAME NOIRE

Qu'est-ce que la trame noire ?

Il s'agit de l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

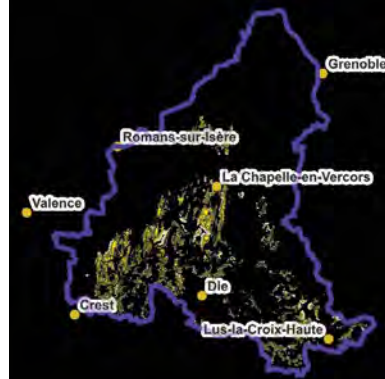
Lorsque nous observons les résultats de la modélisation de la trame noire, basée sur les déplacements des chauves-souris, nous observons que celle-ci est plus favorable dans le sud du Vercors.

Le nord du Vercors étant schématiquement plus éclairé que le sud, ce résultat était attendu. Nous remarquons que les zones d'entrave aux déplacements de ces espèces sont essentiellement autour des villes et villages, en particulier à Lus-la-Croix-Haute, à Die, au sein du plateau des Quatre-Montagnes et des piémonts nord.

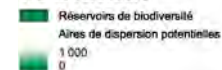
LE JOUR



LA NUIT



Trame forestière



Trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude

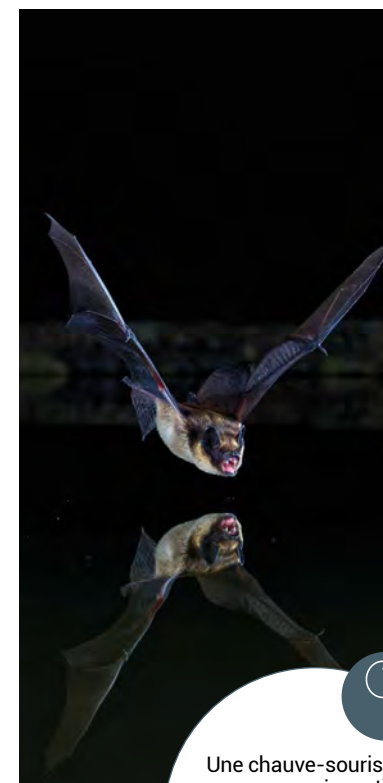
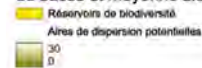


Photo : LPO, Yoann Peyraud

Une chauve-souris peut consommer jusqu'à 3 000 insectes (moustiques, moucherons, petits coléoptères...) par nuit.



Photo : Pascal Conche



LE SAVIEZ-VOUS ?

POLLUTION LUMINEUSE ET IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE

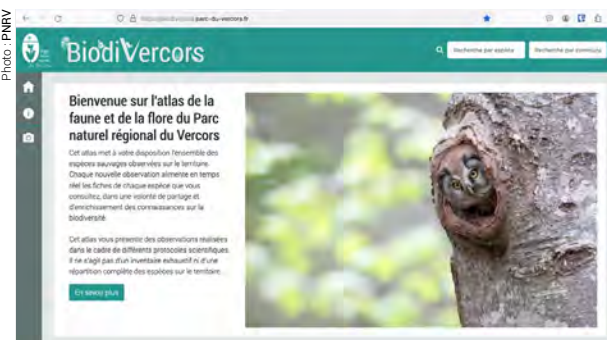
Les éclairages artificiels nocturnes représentent à la fois un impact énergétique et sur l'équilibre des écosystèmes et de la biodiversité.

- Les chauves-souris vont avoir une activité nocturne déréglée, plus tardive. Ce retard pourrait se traduire par un temps de chasse plus restreint ainsi qu'une désynchronisation avec les pics d'activité des insectes dont elles se nourrissent, et donc se répercuter sur l'état des individus (fécondité, survie) voire sur les populations.
- Moitié moins de papillons de nuit sous les lampadaires : voilà ce que met en évidence une étude de terrain publiée par des chercheurs britanniques. Elle confirme qu'à côté du dérèglement climatique et de la perte des habitats, la pollution lumineuse contribue au déclin massif des populations d'insectes, désormais largement documenté.

ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Les inventaires scientifiques naturalistes sur la faune et la flore ont permis de réaliser cette carte qui indique le niveau de pression d'observation d'espèces animales et végétales à l'échelle de la commune. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une carte représentant le niveau de richesse spécifique (nombre d'espèces dans un milieu) ou le niveau d'enjeu en terme de biodiversité de tel ou tel secteur de la commune. Ce qu'il faut retenir c'est que cette carte rend compte de la proportion des inventaires faunistiques et floristiques. Cette carte permet d'orienter les prochaines prospections afin d'améliorer la connaissance de manière homogène à l'échelle de la commune.


Les localisations de la flore, de la faune dont les papillons, les oiseaux et les chauves-souris (thématiques inventoriées spécifiquement pendant l'ABC Vercors) sont sur l'Atlas BiodiVercors en ligne sur internet : biodiversite.parc-du-vercors.fr

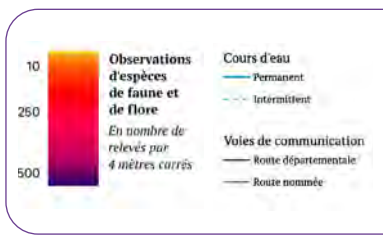



13 192
observations au total

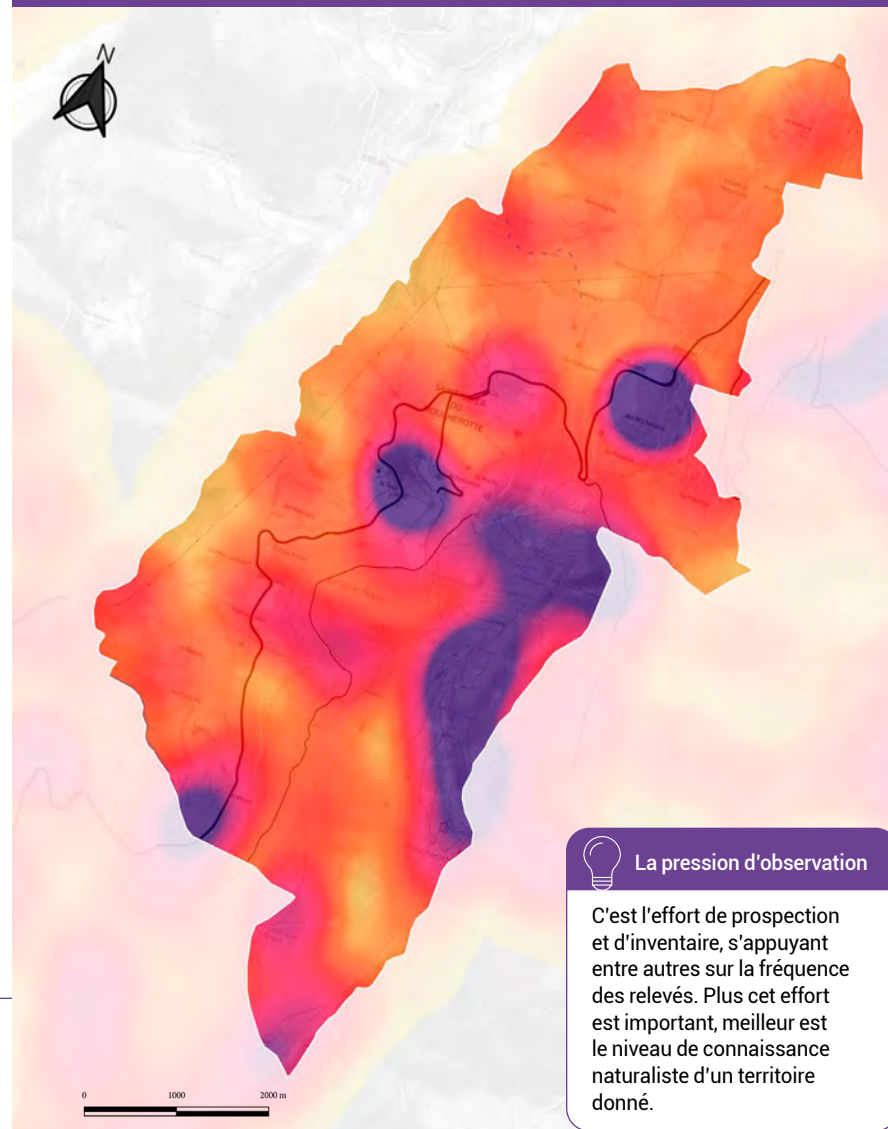

9 916
observations avant l'ABC
(de l'an 1001 à septembre 2021)



3 276
observations au cours de l'ABC
(de septembre 2021 à juillet 2023)


+ 33 %
de nouvelles observations
à l'issue du projet d'ABC



PRESSION D'OBSERVATION



 **La pression d'observation**

C'est l'effort de prospection et d'inventaire, s'appuyant entre autres sur la fréquence des relevés. Plus cet effort est important, meilleur est le niveau de connaissance naturaliste d'un territoire donné.

Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données d'observation scientifique de biodiversité : Géonature, Parc naturel régional du Vercors (juillet 2023)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ DU VERCORS

LE PROGRAMME DES ZONES HUMIDES

Les zones humides peuvent être des mares, des prairies humides, des tourbières ou des roselières. Elles sont essentielles au fonctionnement des écosystèmes en jouant un rôle de réservoirs de biodiversité.

Leurs fonctions :

- Hydrologique et hydraulique : réservoir d'eau, recharge des nappes phréatiques, rétention des sédiments, rôle d'éponge ;
- Physique et biogéochimique : séquestration du carbone, filtre épurateur naturel de l'eau, rétention des intrants ;
- Biologique et écologique : habitats pour la faune et la flore, connexion entre les espaces naturels.

COMMENT AGIR ?

- Localiser la zone humide sur une carte*
- Répertoire le type de zone humide
- Photographier la zone humide

Ces zones sont de plus en plus menacées et disparaissent de notre territoire du fait de l'urbanisation, de certaines pratiques agricoles (ex : drainage) et du changement climatique.

Aidez-nous à les conserver et à préserver les espèces qui leur sont inféodées : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/2/sites>

LE PROGRAMME DES CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris sont de petits mammifères nocturnes faisant partie de l'ordre des chiroptères. Elles s'installent dans nos constructions qui leur servent de gîte comme les greniers, les caves, les granges, l'arrière de volets...

Leurs rôles :

- Écologique : elles régulent notamment les populations de moustiques ;
- Patrimonial : elles ont un statut d'espèce protégée au niveau national ;
- Agronomique : elles réalisent une lutte biologique contre les nuisibles de la noix ;
- Écologique : elles nous permettent de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

COMMENT AGIR ?

- Localiser le site de l'observation*
- Dénombrer les individus en cas de colonie
- Photographier les individus sans flash

Les chiroptères sont actuellement menacés par les dérangements liés aux activités humaines. Les éclairages de nuit impactent leur cycle biologique, comme de nombreuses autres espèces.

Aidez-nous à conserver leurs habitats et à maintenir ces populations : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/4/observations>

LE PROGRAMME DES HAIES ET DES ARBRES REMARQUABLES

Les arbres remarquables sont importants pour la biodiversité (faune et flore) car ils constituent des lieux d'accueil pour les oiseaux, les insectes, et les petits mammifères, pour les champignons et les végétaux.

Leurs caractéristiques :

- Valeur singulière : grande taille, diamètre important, arbre têtard, âgé, présence de cavités, de trous de pics ;
- Valeur historique ou culturelle : d'un âge vénérable, revêtant une importance particulière localement, ou planté pour un événement ;
- Valeur esthétique : forme originale...

COMMENT AGIR ?

- Localiser l'arbre sur une carte*
- Identifier l'espèce. L'application mobile Pl@ntNet peut vous aider.
- Caractériser l'arbre (valeurs)
- Photographier l'arbre

Aidez-nous à les recenser et à préserver les espèces qui y habitent : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/1/sites>

LE PROGRAMME DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs sont des insectes favorisant la dispersion des graines de pollen entre les fleurs. Ils jouent un rôle primordial dans la reproduction sexuée des végétaux et rendent un grand service écosystémique.

Les ordres :

- Les hyménoptères : abeilles, bourdons, guêpes ;
- Les diptères : mouches, moustiques ;
- Les lépidoptères : papillons de nuit, papillons de jour ;
- Les coléoptères : coccinelles, scarabées, cétoines.

COMMENT AGIR ?

- Choisir une plante en fleur
- Photographier le maximum d'insectes
- Caractériser les conditions d'observation
- Identifier les insectes.

Aidez-nous à les inventorier et à les préserver car ils sont en déclin : rentrez les données sur Spipoll directement ou en passant par l'observatoire du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/>



Zoom sur l'inventaire participatif des plantes, les observations réalisées par les habitants sont en ligne, dans le groupe « ABC Vercors » sur l'application ou site internet Pl@ntNet : <https://identify.plantnet.org/fr/groups/22294492803>



CARTE DES ESPÈCES À ENJEUX PROTÉGÉES ET/OU À STATUT SUR LISTES ROUGES

Il s'agit d'une représentation du nombre d'espèces à enjeux différentes. Les inventaires ne peuvent pas être exhaustifs, mais cette carte nous permet, avec le niveau de connaissance d'aujourd'hui, de visualiser les secteurs où on a recensé un grand nombre d'espèces à enjeux différentes.

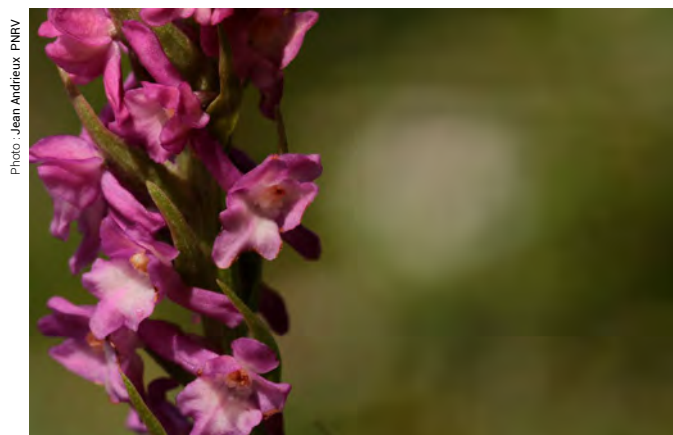


Photo : Jean Andrieux, PNRV



Photo : Jean Andrieux, PNRV

- Quelques espèces remarquables et rares :
- Gymnadénie très odorante
 - Epipogon sans feuilles
 - Racine de corail
 - Azuré du serpolet
 - Apollon
 - Faucon pèlerin
 - Aigle royal
 - Grand rhinolophe
 - Triton alpestre
 - Sabot de Vénus



Photo : Raphaël Quesada

Qu'est-ce qu'une espèce ou un habitat à enjeu ?

Il s'agit d'une espèce ou d'un habitat remarquable, qui est rare ou protégé(e) ou menacé(e). Exemple : le Sabot de Vénus est une espèce protégée donc cette espèce représente un enjeu de préservation pour la commune.



Photo : Catherine Lemaire



Illustration : Boris Transinne

Liste des espèces à enjeux : faune et flore à statut de protection et/ou de menaces (espèces protégées, espèces inscrites sur listes rouges)

OBSERVATION D'ESPÈCES REMARQUABLES

Nombre de différentes espèces remarquables observées par maille de 100 mètres carrés ;

Comprenant les espèces classées :
 - liste rouge nationale et liste rouge régionale,
 - protection nationale et protection régionale
 - directive oiseau et directive habitat

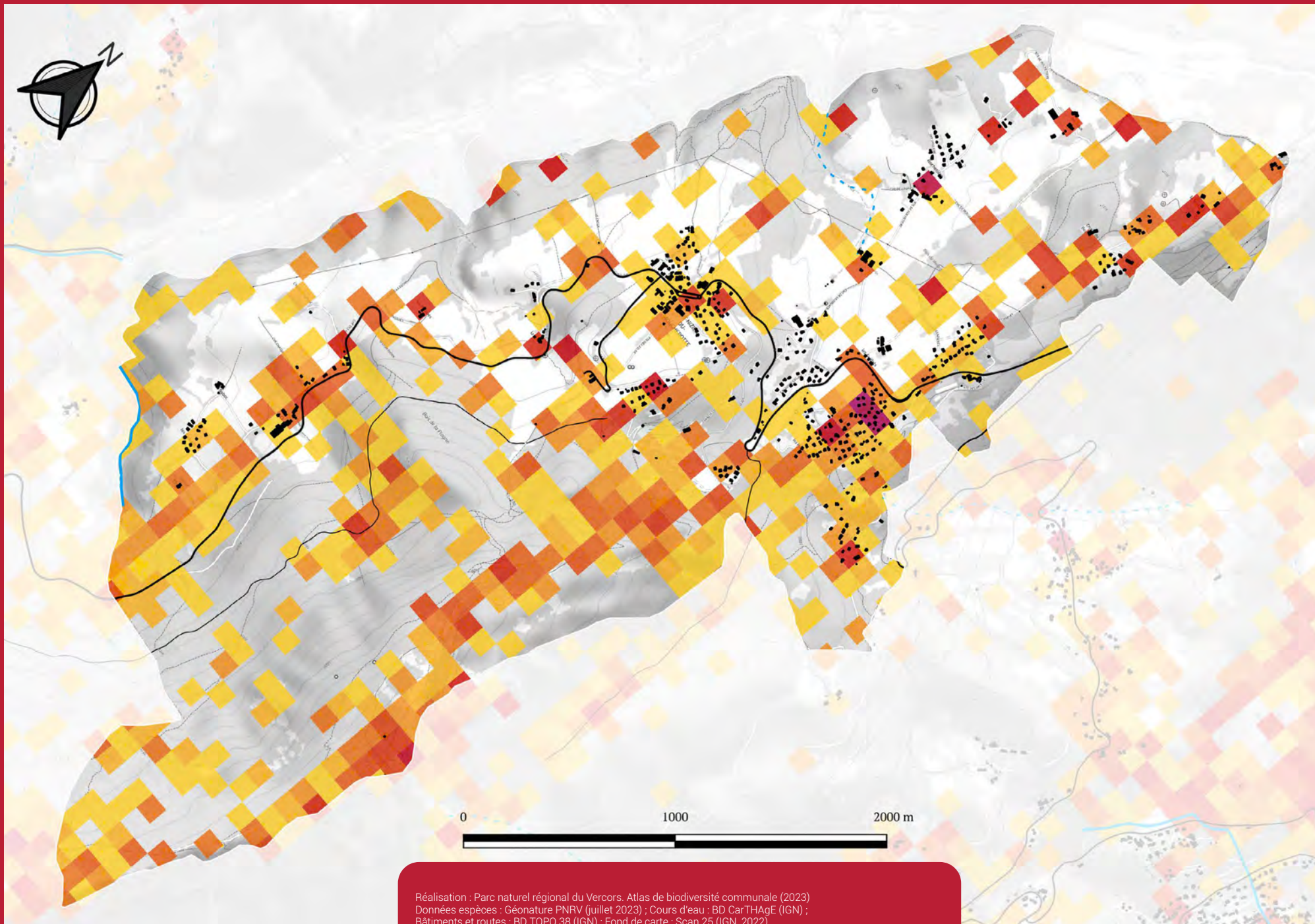
1 - 1	7 - 9
1 - 2	9 - 11
2 - 3	11 - 13
3 - 4	13 - 15
4 - 5	15 - 17
5 - 6	17 - 20
6 - 7	

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

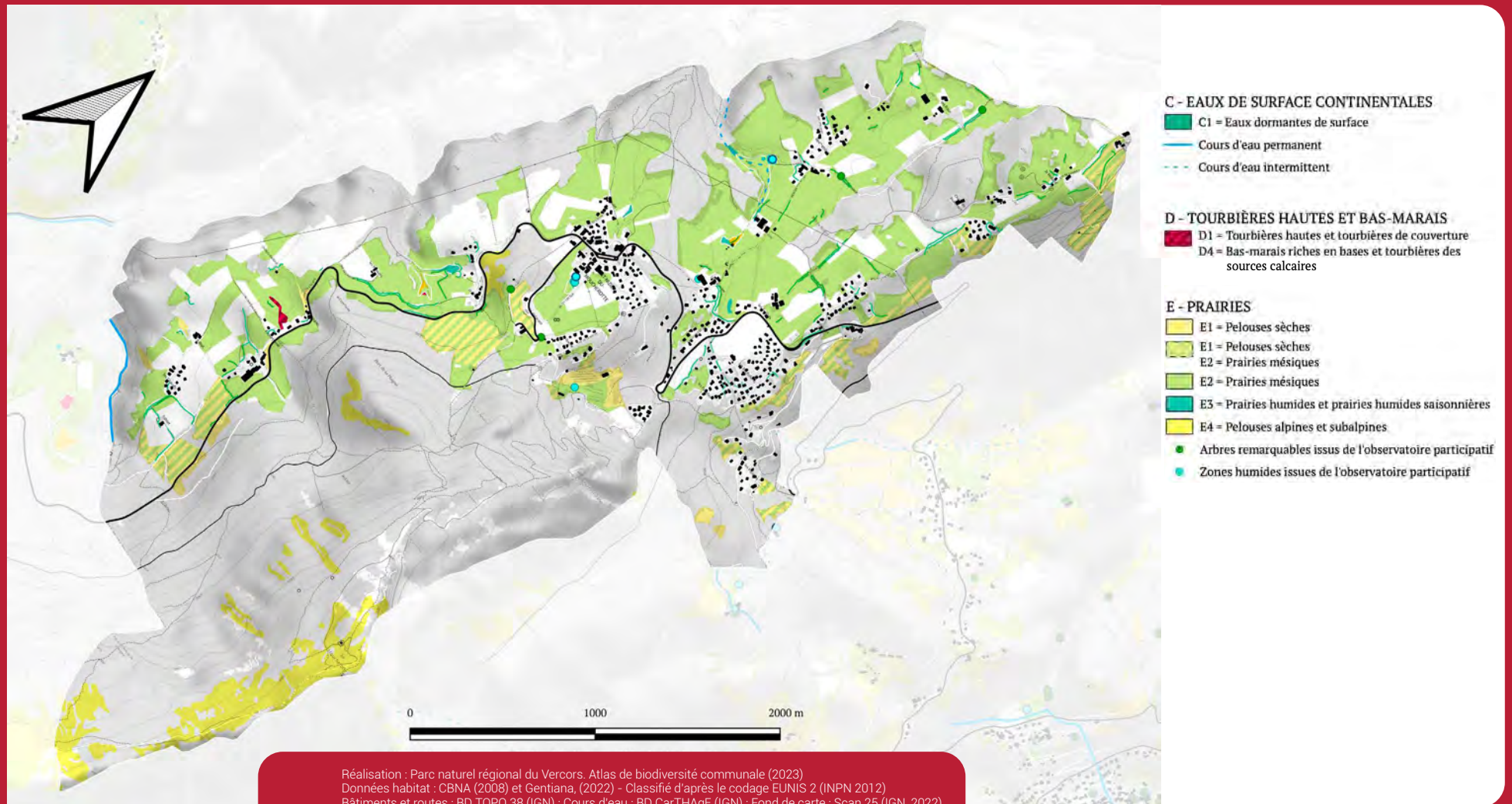
J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Chemins et routes nommées
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données espèces : Géonature PNRV (juillet 2023) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ;
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

CARTE DES HABITATS À ENJEUX



PLAN D' ACTIONS

LES ACTIONS DÉFINIES PAR LE GROUPE LOCAL ABC DE SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE

HAIES & ARBRES REMARQUABLES

- **Poursuivre l'inventaire des arbres remarquables et des haies** -> saisie sur carte informatique et observatoire participatif
- **Organiser une randonnée découverte** sur les arbres remarquables (circuit en fonction de l'inventaire effectué) -> sur les cartes de rando, géocaches
- **Lister les espèces de haies adaptées à la commune et la biodiversité locale** (quand les planter, où les planter... et comment communiquer aux habitants)
- **Faire un « trail »** avec un circuit des arbres remarquables
- **Organiser une sortie « arbres », sylvothérapie** ou autre
- **Raconter/expliciter que les arbres communiquent entre eux** (liens)
- **Créer un panneau/plaquette racontant une histoire sur l'arbre** : 1 photo par saison, données générales, histoire
- **Ecrire un conte/légende** autour d'un arbre remarquable, interroger les personnes (propriétaires) sur cet arbre
- **Créer un album, une exposition photographique** des arbres remarquables
- **Organiser une fête des arbres**
- **Abreuver les oiseaux** en hiver et en été avec des coupelles d'eau

ZONES HUMIDES (ZH)

- **Améliorer le fonctionnement de la mare de l'école afin de favoriser la flore et la faune locales** (et de fait, les prédateurs des moustiques), notamment en réduisant le ponton (permettant davantage de lumière), en améliorant l'alimentation en eau et son maintien, en éliminant la renouée du japon (plantation de saules arbustifs locaux, test de bâchage, ...) -> prévoir une notice de gestion et de valorisation
- **Réaliser un panneau pédagogique et un dépliant sur les zones humides** (mare de l'école)
- **Poursuivre l'inventaire des zones humides et des espèces locales faune et flore** -> saisie sur les outils dédiés et l'observatoire participatif
- **Organiser un atelier** pour apprendre à créer et entretenir une mare
- **Prévoir une signalisation** à proximité des zones humides
- **Demander l'autorisation d'accès** auprès des propriétaires de mares privées pour **recueillir des témoignages et faire un inventaire**
- **Prévoir une protection renforcée** en cas de passage du grand public à proximité
- **Raconter la légende de la Cloche.**

INSECTES POLLINISATEURS

- **Organiser un atelier de sensibilisation sur la tonte raisonnée et « un carré pour la biodiversité »** -> communiquer à l'ensemble des habitants
- **Organiser des ateliers « favoriser la biodiversité »** en profitant du jardin partagé pour faire des initiations
- **Proposer des mélanges « prairies fleuries »** avec des espèces endémiques et ou adaptées à la flore et faune locale
- **Fleurir la commune** : chaque habitant pourrait semer ou planter un arbuste, une plante aromatique ou comestible
- **Proposer une mini-conférence** sur les insectes pollinisateurs par un expert local
- **Mettre en place une photo devinette sur la biodiversité locale** via « la Brève » de St Nizier envoyée par email
- **Faire un jardin alpin et arboretum « plantes sauvages comestibles »**
- **Proposer un concours de jardins ou balcons fleuris** tout en sensibilisant sur les plantes sauvages et la tonte tardive et raisonnée
- **Prévoir un lien avec la médiathèque** (rayons pollinisateurs) - jeux devinettes (enfants - adultes)
- **Organiser une exposition de « nos » photos biodiversité**, en extérieur ou en intérieur (en lien avec la Mission Photos ABC ou autres)
- **Interpeler les anciens et les apiculteurs** sur leurs connaissances

CHAUVES-SOURIS et AUTRES THEMATIQUES

- **Devenir une commune « Ciel étoilé »**
- **Extinction de l'éclairage extérieur à partir de 22h30-23h** (public, privé) / Rappel de la réglementation et sensibilisation
- **Étude (localisation) des gîtes à chauves-souris** avec suivi de l'évolution au fil des années
- **Répertorier les espèces de chauves-souris de la commune et signalisation des zones à préserver**
- **Atelier de fabrication de gîtes à chauves-souris** (école et tout public) et pose dans des secteurs pertinents de la commune
- **Proposer des plans pour fabriquer des gîtes à chauves-souris** et informer sur leur positionnement. Vente de gîtes par CCMV (comme les composteurs) ou Parc.
- **Sortie découverte des grosses colonies** sur la commune
- **Sensibilisation aux chauves-souris** (rôles et bienfaits, ...) pour les habitants et les enfants
- **Sortie découverte des Espaces Naturels Sensibles** de la commune
- **Trame noire** : étudier comment mettre en place une trame noire en été
- **Exposition photos**

POUR ALLER PLUS LOIN...

Les guides de la faune et la flore du Parc du Vercors

Liens internet :

- Site internet du Parc du Vercors : www.parc-du-vercors.fr/biodiversite
- Atlas cartographique de la biodiversité du Parc du Vercors BiodiVercors : biodiversite.parc-du-vercors.fr
- Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors : <https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr>
- Lien Lizmap de la Trame Verte et Bleue : <https://colibris.link/Ow5bg>

LE FILM SUR L'ABC VERCORS

Afin d'illustrer tout le travail collectif réalisé mais également pour valoriser la biodiversité exceptionnelle de notre territoire, le Parc naturel régional du Vercors vous propose de découvrir ce court métrage rempli de richesses et d'émotions : **Ensemble, agir pour la biodiversité du Vercors**, Monticola et Wild talks, 13 min., 2023. https://youtu.be/roUtb-VI_n4

L'équipe du Parc naturel régional du Vercors remercie très chaleureusement

toutes les associations naturalistes locales ou régionales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles, qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de ce projet fédérateur pour la biodiversité du Vercors.

Un grand merci aux volontaires en service civique et stagiaires qui, durant ces deux années, ont été présents sur chacune des 38 communes auprès des habitants, dans les groupes locaux ou en animations de découverte de la biodiversité mais également lors des inventaires naturalistes. Rémi Abel-Coindoz, Antoine Albisson, Maxime Cartier-Millon, Florence Rocheron, Robin Ricard-Boulieu, Samuelle Ulrich, Lison Rousseau, Florian Barrot, Romane Tromont, Mai Lan Rouillon et Eva Brousset.



Résultats de la Mission Photos (mai – juillet 2022) :

https://link.infini.fr/mission_photos_abc_vercors

Cartes : Eva Brousset
Photo de couverture : Xavier Figari
Création graphique : Corinne Tourrasse
Réalisation graphique :
Chrystelle Caton, Mélanie Maniez

